

demandaient l'exercice du jugement. Il se signalait surtout dans tout ce qu'il entreprenait par une persévérance à toute épreuve.

Les années de collège s'écoulèrent rapidement. Dès le commencement de sa cinquième année, il était entré en Rhétorique, et il goûtait déjà par anticipation les jouissances intellectuelles des années suivantes, car les études philosophiques et scientifiques convenaient à la tournure sérieuse de son esprit ; il se laissait même entraîner parfois à faire des plans pour l'avenir, à bâtir des châteaux en Espagne comme on en bâtit à cet âge, lorsqu'un évènement survint, qui renversa tous ses projets :

Le père Baptiste Rivard mourut.

Ce décès inattendu produisit une révolution dans les affaires de la famille Rivard.

Quand le notaire eut fait l'inventaire des biens de la succession et que la veuve Rivard eut pris sa part de la communauté, il se trouva que le patrimoine de chacun des enfants ne s'élevait qu'à une somme de quelques cents francs.

Jean qui avait fait une partie de ses études et par conséquent était censé avoir reçu quelque chose "en avancement d'hoirie" ne pouvait équitablement prétendre aux mêmes avantages pécuniaires que chacun de ses frères et sœurs. Sa part d'héritage à lui ne s'éleva donc en tout et partout qu'à la somme de cinquante louis.

Il lui fallait, avec cette somme, et vivre et s'établir.

---